DLP 20-12-79197774

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presses : 528 AD

BULLETIN N° 19 — 20 décembre 1979

REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Nous prions nos abonnés qui n'auraient pas encore renouvelé leur abonnement, de bien vouloir le faire avant le 31 décembre 1979.

SOINS ET TRAITEMENTS DES ARBRES FRUITIERS EN HIVER

L'état sanitaire d'un verger en cours de végétation dépend en partie des soins et traitements appliqués aux arbres pendant la période de repos végétatif. Des interventions plus ou moins importantes, suivant le degré d'entretien du verger, sont donc nécessaires. Elles peuvent être de deux ordres :

- mesures d'hygiène générale à prévoir chaque hiver,

- traitements chimiques à réaliser seulement si les arbres ont besoin d'être débarrassés des mousses, lichens, vieilles écorces et également en cas de présence de ravageurs ou d'oeufs de ravageurs, en assez grand nombre.

Il est donc conseillé aux arboriculteurs de bien examiner leurs vergers pour déterminer les traitements à exécuter éventuellement et, en conséquence, choisir le produit le mieux adapté parmi ceux indiqués ci-après :

- les Huiles de goudron ou huiles d'anthracène provoquent la chute des vieilles écorces et la destruction des mousses et lichens. Elles exercent aussi une action sur les oeufs d'insectes et d'acariens.

Les doses d'utilisation sont les suivantes :

- 7,5 l par hl d'eau pour les spécialités titrant 65 % d'huile,
- 7 l par hl d'eau " " 70 % d'huile,
- 6 l par hl d'eau " " 80 % d'huile.

- les colorants nitrés, surtout ovicides (destruction des oeufs), s'utilisent à la dose de 600 g/hl de matière active.

- les huiles blanches d'hiver ou huiles de pétrole, particulièrement efficaces contre les cochenilles, ont aussi une action sur les oeufs d'insectes et d'acariens.

Elles s'emploient aux doses suivantes :

- 4 l par hl d'eau pour les spécialités titrant 70 % d'huile,
- 3,5 l par hl d'eau " " 75 % d'huile,
- 3 l par hl d'eau " " 80 % d'huile.

- les huiles jaunes, composées d'un mélange d'huiles blanches et de colorants nitrés, s'utilisent contre les cochenilles et les oeufs de divers ravageurs, à la dose de 2 à 3 l de produit commercial par hectolitre.

- les oléoparathions et les oléomalathions, constitués d'une association d'huiles blanches et de parathion ou de malathion, sont actifs contre les cochenilles et les oeufs d'insectes et d'acariens. Contrairement aux autres produits qui ne doivent être appliqués que pendant le repos végétatif, il est recommandé d'employer ces derniers en prédébourrement.

Les traitements d'hiver des arbres fruitiers doivent être effectués seulement après les opérations de taille et de nettoyage. Les pulvérisateurs à forte pression, permettant à la bouillie d'atteindre toutes les parties des arbres, y compris les anfractuosités des écorces, sont à préférer à tous les autres appareils.

Précisons enfin qu'il est nécessaire d'exécuter les traitements par temps calme, en l'absence de pluie et de gelée.

TACHES BRUNES SUR SCAROLES

Des taches et perforations sur feuilles de scaroles rendent souvent nécessaire un "épluchage" important à la récolte. Les taches d'abord humides et jaunes se déssèchent et brunissent avant que les tissus atteints ne disparaissent complètement. Les feuilles les plus âgées sont les premières attaquées.

Diverses maladies (anthracnose, alternariose...) sont responsables de cette affection d'importance habituellement secondaire. Les conditions climatiques actuelles favorisant son évolution, on pourra effectuer un à deux traitements afin de réduire les dégâts. Utiliser du Mancozèbe (160 g/hl) ou du Manèbe (160 g/hl), auquel on ajoutera de l'Iprodione (Rovral : 150 g/hl) ou de la Vinchlozoline (Ronilan : 150 g/hl).

Traiter seulement sur jeunes cultures.

CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

LISTE DES PRIX ATTRIBUES EN 1979

COTES-DU-NORD	: M. KERFORN Jean, PLOUISY	75 F
	M. LE SAINT Pierre, PLOEUC-S/LIE	60 F
FINISTERE	: M. ABHERVE Jean, PLEYBER-CHRIST	75 F
	M. MINGANT Guillaume, SAINT-RENAN	60 F
MORBIHAN	: M. LE GUIVEL Rémy, PLUMELIAU	75 F
	M. MATECAT Guy, MOUSTOIR-REMUNGOL	60 F

G. CHERBLANC
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bretagne"

Dernière note : Bulletin n° 18 du 21 novembre 1979.